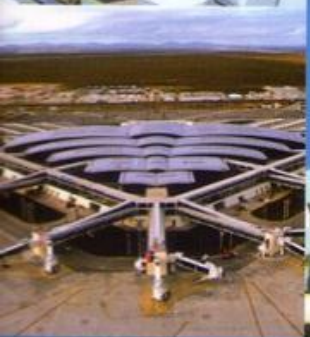
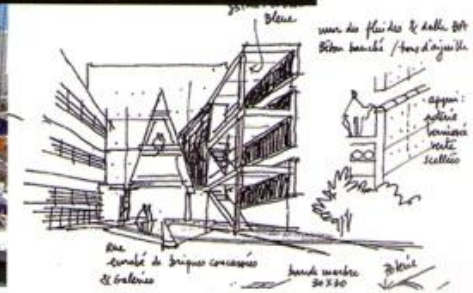
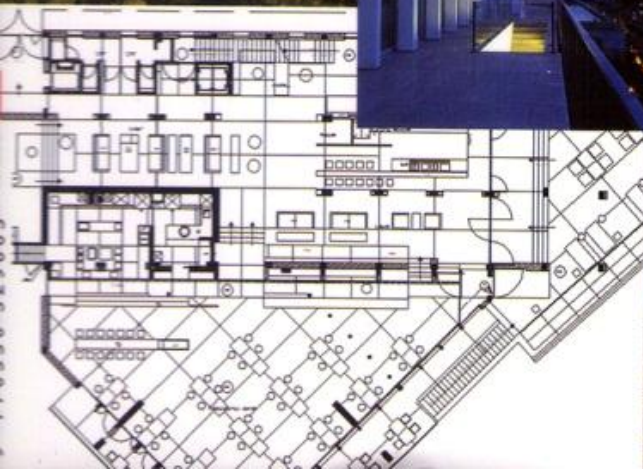
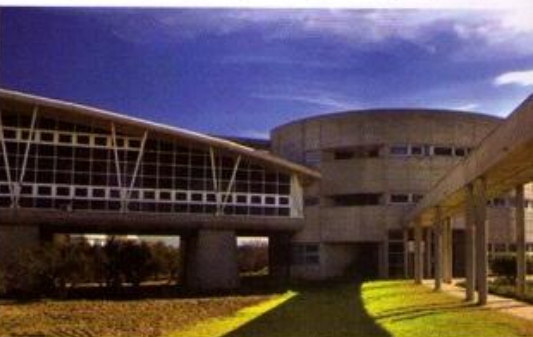
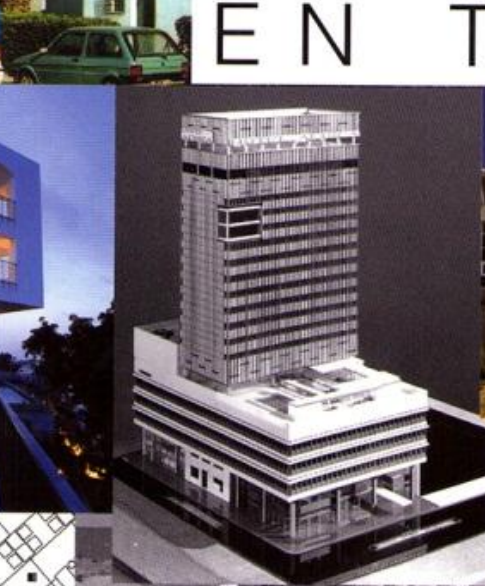


Archibat

Revue maghrébine d'aménagement de l'espace et de la construction



50 ANS D'ARCHITECTURE EN TUNISIE



NUMÉRO SPÉCIAL

SUR LES TRACES DE L'HÉRITAGE : VERS UNE TUNISIANITÉ ARCHITECTURALE CONTEMPORAINE (1970-1990)

OLFA BOHLI NOURI

Architecte

Le paysage urbain, ponctué notamment par les réalisations architecturales, représente l'image de la ville, son histoire, sa culture mais aussi son développement. L'architecture en tant qu'artefact est une manifestation historique matérielle ; elle est à la fois la représentation et le vecteur de la transmission de références culturelles. À la recherche d'une tunisianité contemporaine, les années 1970 et 1980 se caractérisent, par un foisonnement d'approches et d'idéologies relatives à la définition de l'architecture tunisienne dans un dessein de caractérisation d'une identité propre de nos villes, prise dans la richesse des différentes strates historiques du pays.

Le langage architectural se caractérise par une disparité référentielle qui balance entre une tendance d'alignement aux standards internationaux initiés par les avant-gardes européennes perçues comme vitrine du développement économique, et un éveil patrimonial puissant dans le registre architectural hérité du passé et synonyme d'authenticité. Il est néanmoins à noter que la première attitude dépeint un discours officiel inscrit, depuis l'indépendance, dans la modernisation du pays. Elle est surtout perceptible dans l'architecture savante de la commande publique. La deuxième attitude résulte, quant à elle, de plusieurs facteurs ; notamment suite à la création des associations de sauvegarde des médinas face aux menaces de percées du tissu historique de la médina de Tunis et de l'îlot du Théâtre municipal. La prise de conscience de la valeur de l'héritage s'est vue conjuguée à l'introduction d'une volonté de rattacher l'enseignement architectural à son contexte local, depuis que le département d'architecture et d'urbanisme à l'ITAAUT a été créé en 1972. L'enseignement y est devenu axé sur la référence à l'architecture traditionnelle dans une perspective d'intégration des particularités contextuelles locales dans les écritures architecturales proposées. Cette bipolarité de renvoi symbolique à l'une ou l'autre des cultures, universelle ou régionale, renvoie tant à une tension qu'à une tentative de syncrétiser les deux pôles.

Les édifices publics se sont inscrits dans une expression de la modernité et dans la course au développement, entamée par la construction et l'équipement des institutions de l'État depuis l'indépendance. L'avenue Mohamed V constitue un témoignage des choix officiels en matière de langage architectural à partir de la fin des années 1960. Cette avenue est devenue le terrain d'édification des symboles de la politique économique libérale de l'État entreprise après l'échec des années collectivistes. Le plan d'aménagement élaboré en 1975 par l'agence foncière de l'habitat (AFH) prévoyait, entre autres des immeubles de bureaux, administratifs et bancaires, de l'hôtellerie et des activités commerciales. Après avoir accueilli à la fin des années 1960 la salle des fêtes du parc Kennedy (aujourd'hui Palais des Congrès), de grands projets tels que l'Hôtel du lac, la Banque centrale, le Centre international des Congrès (plus connu comme l'hôtel Abou Nawas), le siège de la Société Tunisienne de Banque et celui de la Banque Nationale Agricole, viennent ponctuer cette avenue. Ces édifices, immeubles de grande hauteur pour la plupart, paraissent dans la continuité de ceux bâtis à l'avenue Habib Bourguiba ; l'Hôtel Africa et l'immeuble des deux Avenues (l'hôtel international). La politique culturelle de l'État en matière d'architecture apparaît, à l'époque, dirigée vers une internationalisation plutôt que vers une valorisation de l'héritage de la Tun-



Les références aux architectures d'avant-garde avec le vocabulaire des fenêtres en longueur de la Banque centrale, au brutalisme avec le volume pyramidal renversé de l'hôtel du lac ou au style international incarné par l'immeuble des deux avenues, reflètent l'orientation officielle d'exprimer à travers l'architecture l'inscription de l'État dans le processus du développement mondial et l'alignement symbolique à l'échelle des métropoles internationales.

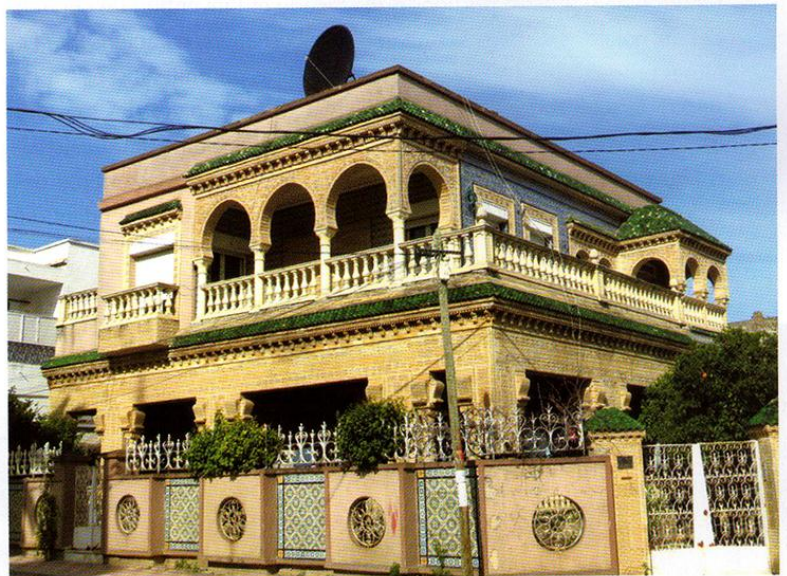
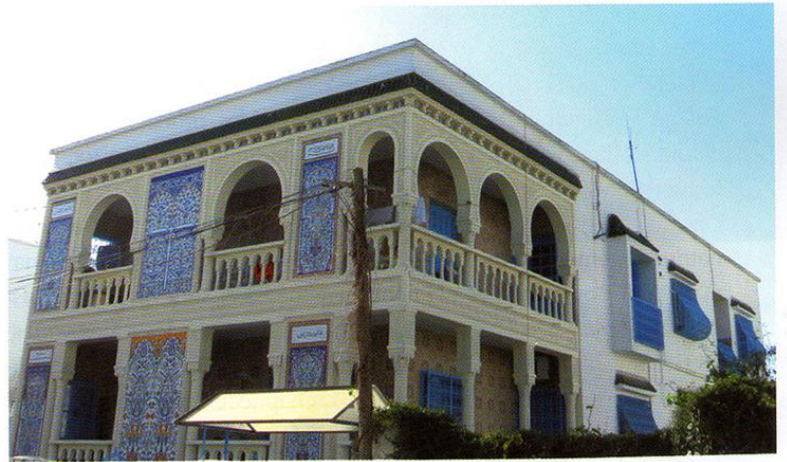


Des ébauches de ramener l'ornementation à la typologie des bâtiments tertiaires de grande hauteur ont été expérimentées dans les sièges de la STB et de la BNA avec des panneaux de façades en béton architectonique galbés avec des motifs imprimés depuis le coffrage.

sie. On y relève une quasi absence de référence au vocabulaire architectural local et même à l'ornementation, si ce n'est au travers des façades en panneaux de bétons décoratifs à base de motifs géométriques. Des systèmes constructifs à ossature en acier ou en béton armé avec un remplissage en briques ou en éléments préfabriqués, conjugués au verre et à un parti plastique avec souvent un volume unique percé régulièrement par des ouvertures rectilignes caractérisent ainsi ces édifices. Cette architecture savante officielle était conçue par des architectes formés à l'étranger avec un culture architecturale moins enracinée dans l'héritage local que dans les tendances occidentales ; Raffaele Contigiani pour l'hôtel du lac, Abdelmajid Bouzid pour la Banque centrale, tous deux formés en Italie, Olivier Clément Cacoub pour l'hôtel des Congrès et les associés Éric Hoechel et Ali Ben Soltane pour les sièges de la STB et de la BNA.

Qu'il s'agisse d'une volonté politique de fonder un État moderne, en lui associant l'image de villes et d'architectures modernes ou de l'inspiration des maîtres d'œuvre d'architectures et de théories d'avant-garde, l'architecture de la Tunisie à partir de 1970 n'était pas à l'abri de la dénotation esthétique ni de la connotation symbolique de l'inscription dans la course au développement. Néanmoins, une tendance de regain patrimonial a caractérisé ces années. Au-delà de ce qui se rattache à l'architecture savante, la mémoire collective des citoyens s'est notamment vue ravivée revendiquant, dans le cadre d'une architecture plus courante et à travers le vocabulaire des habitations, une certaine appartenance culturelle. L'architecture traditionnelle, dite « arabo-musulmane », s'est ainsi hissée au rang de patrimoine référentiel symbolisant l'affiliation culturelle des Tunisiens.

Si la dialectique modernité/tradition a été explorée depuis le début du siècle avec la tendance de l'arabisation, la valorisation de l'aspect traditionnel s'est particulièrement développée à partir des années 1970 dans l'architecture courante tunisienne et surtout dans les villas bourgeoises de banlieue.



Les façades de villas deviennent le lieu de composition avec le transfert ornemental des détails traditionnels comme habillage des maisons pavillonnaires. Les arcatures sculptées sur Kedhel en rez-de-chaussée ou en étage y sont le plus souvent conjuguées à des bordures en tuiles vertes ou bleues. Le revêtement en céramique, les moucharabiehs en bois et les fenêtres saillantes en fer forgé bleu à volutes constituent aussi des éléments de conception du vocabulaire ornemental spécifique à chaque villa..